



Semaine du 17 au 23 juin 2024

Journées d'Avignon de la FNCC. Ce sera par un séminaire réservé aux adhérents autour de l'évaluation qualitative et de l'ambition proprement politique de l'éducation artistique et culturelle que la Fédération débutera ses Journées d'Avignon 2024, organisées du 9 au 11 juillet. Deux autres rendez-vous seront ouverts à tous les élu.es : "L'itinérance artistique en milieu rural/retour d'expérience : modalités, succès, échecs, freins..." et "Quelles perspectives pour les villes labellisées Villes et Pays d'art et d'histoire ?" dans le cadre de la réactualisation des critères du label initiée par le ministère de la Culture. [Programme.](#)



Congrès de Sites & Cités remarquables à Angers. Dans un premier temps, chacune et chacun des intervenants a souligné que les blocages existants et l'empilage réglementaire rendaient parfois peu compréhensibles aux élu.es les décisions des architectes des bâtiments de France. Mais les débats ont été au-delà pour aborder le fond de la question de l'articulation des enjeux patrimoniaux et environnementaux, avec notamment l'intervention remarquable de l'un des co-auteurs du GIEC, François Gemenne, soulignant l'importance de joindre une politique de cohésion sociale à celle de la rénovation thermique et énergétique. Pour sa part, le président de la FNCC, Jean-Philippe Lefèvre, a évoqué la perspective d'une réflexion partagée entre Sites & Cités remarquables et la FNCC, en parallèle d'un travail de la Fédération en lien avec le président de l'AMF, David Lisnard.

Fête de la musique, EAC et pratiques en amateur. Lundi 17 juin, dans le prolongement de la publication du livre *1982-2022 : la Fête de la musique a 40 ans !*, le Comité d'histoire du ministère de la Culture organisait une table-ronde sur le thème "Fête de la musique, éducation artistique et culturelle, pratiques en amateur... quelles convergences ?" Jean-Michel Poullé, élu de Malakoff et trésorier de la FNCC, a expliqué que, pour ce qui est des amateurs, « *la Fête de la musique peut servir de levier mais non se substituer à une réelle politique publique des collectivités pour l'accompagnement de leurs pratiques* ». Quant à l'EAC, « *il est complexe d'imaginer une relation directe avec la Fête de la musique, si ce n'est dans des dispositifs spécifiques comme orchestre à l'école par exemple* ».

Jeunes et cinéma, rencontre de la FNCC à Cannes. Aujourd'hui, l'éducation aux images constitue l'un des enjeux démocratiques les plus sensibles des politiques culturelles locales. De nombreux dispositifs à l'attention des maternelles, écoles, collèges et lycées sont développés par les collectivités, en lien avec l'Education nationale et sous l'égide du CNC. « *Il existe dans ce domaine de nombreuses initiatives trop méconnues, qu'on se doit de partager* », souligne Florian Salazar-Martin, vice-président de la FNCC, en introduction à la rencontre organisée sur le stand de la Région Sud à l'occasion du Festival de Cannes. Ce rendez-vous avait pour objectif de faire un premier état des lieux des initiatives autour du cinéma à destination des jeunes mais aussi d'identifier un certain nombre de freins à l'essor des politiques d'éducation à l'image. [Synthèse sur le site de la FNCC.](#)



Des Journées nationales des bibliothèques. A l'été 2023, à la suite des jours d'émeutes de fin juin-début juillet au cours desquels un certain nombre de bibliothèques avaient été vandalisées, le ministère de la Culture avait décidé le lancement d'une grande campagne de communication pour valoriser ces équipements. Aujourd'hui, la perspective est autre : à l'instar des Journées du patrimoine, le ministère lancera des Journées nationales des bibliothèques dont pourront se saisir toutes les bibliothèques de métropole et des outre-mer, avec un "open-agenda" et un système de communication partagé ainsi qu'un site dédié. Le projet, encore en cours de formalisation, en fixe déjà la date : le week-end des 28 et 29 septembre. En amont, un webinaire largement ouvert sera proposé le 4 juillet.

La Réunion : convention-cadre en faveur du livre. La Direction des affaires culturelles (DAC), le Centre national du livre et le Conseil régional de La Réunion se sont engagés « à articuler et développer leur politique commune visant à favoriser le développement du secteur du livre pour la période 2023-2025 » au travers d'un nouveau dispositif pour favoriser l'élargissement du lectorat : l'appel à projets "Rencontre entre un ou des auteur(s), un territoire et ses habitants" vise à développer une expérience de rencontre et de relation dans la durée au sein d'une structure publique ou privée. Cette politique de résidence contribuera également à nourrir les projets d'écriture des auteurs et à stimuler la création littéraire réunionnaise. [Plus d'informations.](#)

Le Creusot : "Ça va cartonner !", œuvre collective. Le Festival des arts de la rue Les Rugissantes 2024 aura lieu du 5 au 7 juillet ([programme](#)). La scénographie pour embellir le site du festival a été élaborée via une création collective réalisée en carton (*image : maquette*), en collaboration avec deux artistes en résidence : Lisa Mazoyer et Benoît Thomassey. La mairie du Creusot, qui a souhaité que les écoles, les Ehpad et les associations soient parties prenantes de ce chantier artistique réalisé en quatre semaines en amont du festival, l'a intitulé "Ça va cartonner !" [Plus d'informations.](#)



Nouvelle Aquitaine : ouverture du dispositif "Lycéens et apprentis au cinéma". L'édition 2024-2025 des dispositifs "Ma Classe au cinéma" à destination des élèves des lycées d'enseignement général, professionnel, technique et agricole, publics et privés, ainsi qu'à ceux des centres de formation des apprentis (CFA) des académies de Bordeaux et de Poitiers est ouverte. Elle permettra aux jeunes de découvrir six films, certains relevant du patrimoine cinématographique – *Citizen Kane* d'Orson Welles (1941), *Cléo de 5 à 7* d'Agnès Varda (1962) –, d'autres issus du cinéma contemporain français, espagnol ou sud-américain. [Plus d'informations.](#)

Pays de Saint Gilles Croix de vie : l'atlas du CLEA. Pour Yann Thomas, vice-président en charge de la culture, « *le Contrat local d'éducation artistique (CLEA) est un levier essentiel de notre politique d'éducation artistique et culturelle, qui vise à créer du lien, vivre ensemble et favoriser l'ouverture aux autres* ». Une action au long cours qui s'est notamment traduite par la réalisation de l'ouvrage "Voyage naturaliste et artistique", un atlas sur la flore dunaire de ce territoire vendéen conçu avec l'illustratrice en

résidence Danny Steve via un projet artistique participatif qui a permis d'initier à la gravure et au dessin d'observation 150 enfants des écoles et centres de loisirs de l'EPCI. [Plus d'informations.](#)



Aux origines des festivals. L'étude "La création de festival. Motivations, sociologies, mutations" réalisée par le Département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation (DEPS) du ministère de la Culture montre que créer un festival est essentiellement une entreprise familiale ou amicale et relève soit d'un projet artistique, soit d'un projet de territoire porté par des artistes, des bénévoles et/ou des associations. Le rôle des collectivités apparaît ainsi marginal même si s'observe une tendance à la hausse – à confirmer – du rôle d'agents de collectivités dans la création de festivals. [Lire l'étude.](#)

Transition écologique : scénarios du CNMLab. Le groupe de conseil Ramboll a réalisé pour le Centre national de la musique une **étude prospective** sur l'avenir de la filière musicale face aux nécessités environnementales. Comment s'organiserait sa gouvernance politique ? Dans le scénario n°1, celui de la frugalité radicale, l'Etat prendrait en charge les politiques de décarbonation et transférerait les politiques culturelles au niveau local. Le n°2, moins décroissant, « *s'appuie sur une logique de décentralisation et de rééquilibrage des événements culturels sur l'ensemble du territoire* ». Le n°3, qui prévoit un recours massif aux nouvelles technologies, « *aboutit à l'émergence d'une forme de contre-culture tolérée* ». Le 4e et dernier voit la puissance publique se désintéresser de la culture, alors « *l'accès à la culture vivante devient un luxe* ».

Moderniser l'Association pour le soutien du théâtre privé (ASTP). Tout en saluant le travail de l'ASTP, un rapport de l'Inspection générale des affaires culturelles (IGAC) estime que l'association est insuffisamment ouverte à tous les professionnels qui pourraient prétendre en percevoir les aides. D'une part, il serait souhaitable que celles-ci ne bénéficient pas qu'aux seuls adhérents et, d'autre part, dans la mesure où la moitié de ses fonds proviennent de subventions publiques (Etat, Ville de Paris) – l'ASTP étant ainsi chargée de l'exécution d'une mission de service public –, que son action soit davantage en phase avec les objectifs de la politique publique du théâtre. [Plus d'informations.](#)

Agenda de la FNCC

Mardi 25 juin 2024 en ligne

- Réunion du groupe de travail "Politiques culturelles" du Coreps Ile-de-France

Mercredi 26 juin 2024 en ligne

- Temps d'échange autour de la révision des critères du label Villes et Pays d'art et d'histoire avec le ministère de la Culture

FNCC

81 Rue de la Tour 42000 Saint-Etienne

Tél : 04 77 41 78 71

www.fncc.fr - contact@fncc.fr



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}

[Se désinscrire](#)

